

PRISONS

Les derniers jours des condamnés

En France, le nombre de prisonniers âgés de plus de 60 ans a été multiplié par sept en trente ans. "L'Obs" s'est rendu au centre de détention de Bapaume (Pas-de-Calais), à la rencontre de ces détenus qui passent leurs vieux jours entre quatre murs

Par **MATHIEU DELAHOUSSE** - Photos **MARIN DRIGUEZ**

► *Danièle, 59 ans, dans sa cellule à Bapaume.*

◀ *Aude, capitaine pénitentiaire, qui supervise la surveillance du quartier des femmes.*

Cela fait vingt-cinq ans qu'elle est là. Elle fait partie de ces accusés dont, au moment de leur procès, on a écrit : « Elle finira ses jours derrière les barreaux. » Et ces jours-là arrivent, petit à petit. Danièle, pourtant, n'est pas si vieille. Agée de 59 ans, condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans pour des faits graves qu'il nous est impossible de détailler, elle tient fermement sur ses jambes dans ce couloir du centre de détention de Bapaume, à quelques kilomètres d'Arras

(Pas-de-Calais) et non loin d'Amiens (Somme). Petite, cheveux courts, yeux bleus perçants et une mine dure qui s'éclaire régulièrement d'un grand sourire ou d'un rire rauque, elle a bénéficié l'hiver dernier de sa première permission de sortie. Elle nous fait entrer dans sa cellule pour nous raconter ce moment. On y sera mieux pour parler que dans la coursive. La télé est restée allumée, le son coupé. Les rideaux, verts et fleuris, tombent impeccablement, bien parallèles aux barreaux. Un napperon en dentelle orne la bibliothèque. La surveillante gradée, la directrice et les voisines, un brin intriguées, sont restées dehors. Danièle nous reçoit dans son décor où le temps semble s'être arrêté. « Ma première permission ? Je devais rentrer à 18 heures. En fait, je suis revenue à 17 heures. » Elle avait « une boule d'angoisse », même si dehors elle a « vu des choses merveilleuses » : « Des poules, des maisons... » Revenue dare-dare à la prison, elle a sonné. « J'ai demandé : "Il est quelle heure ?" J'avais un peu de temps. Je suis restée dehors fumer une dernière cigarette. »

Ici, la règle absolue est de ne pas évoquer les faits pour lesquels les détenus sont incarcérés. Alors on laisse les choses se deviner. Avant de se voir autoriser sa courte permission, elle est passée par toutes les expertises et autres procédures habituellement réservées aux « longues peines ». « Tout ça, c'est à cause de mon affaire, mais au fond je suis quelqu'un de ►►

► *gentil* », murmure-t-elle en se tordant les mains comme un enfant pris en faute. Danièle sait bien que la liberté n'est pas pour demain. Il lui reste à purger sa peine, qui n'est pas terminée en totalité. Mais elle voudrait passer à autre chose.

A la prison de Bapaume, elle s'est mariée, il y a quatre ans, avec une voisine de cellule. Le maire est venu les unir au parloir. Depuis, elles vivent côte à côte. Comme dans la plupart des établissements pour longues peines, le régime des « portes ouvertes » leur permet, durant la journée, des allées et venues dans le quartier. Le soir, les verrous se referment, imposant à leur singulière vie commune de faire lit à part. « *C'est mieux comme ça. On est trop irritables, on se supporterait pas* », disent les deux femmes en riant. On les revoit plus tard sur le seuil de leurs cellules, joviales avec le visiteur comme elles le seraient dans la rue si la prison était un village où cohabitent les unes et les autres.

Aude fait partie des meubles, elle aussi. Cette blonde portant la queue-de-cheval et un uniforme avec trois barrettes dorées est entrée comme surveillante stagiaire à Bapaume en 1999, l'année de l'incarcération de Danièle. Depuis, elle a gravi les échelons, changé d'établissement avant de revenir, fait toute sa carrière en bleu. Passée capitaine, elle commande désormais tout le quartier des femmes – les plus jeunes au troisième étage, les anciennes au rez-de-chaussée, où les odeurs, les couleurs et les sons font irrémédiablement penser non à une prison, mais à une maison de retraite, qui confine en quelques endroits à l'hospice.

DERNIÈRES VOLONTÉS

Cette réalité-là est relativement nouvelle. En 1990, seuls 449 détenus incarcérés dans les prisons françaises avaient plus de 60 ans. Aujourd'hui, ils sont 3 107. Une multiplication par sept. Selon les statistiques de décembre dernier, 809 détenus français ont même plus de 70 ans. Ce « papy-boom » pénitentiaire semble assez facile à décrypter, du fait de l'allongement de la durée des peines, mais surtout de la nette hausse des condamnations pour des infractions de nature sexuelle. Le quotidien de ces condamnés âgés, maintenus dans des établissements conçus pour des prisonniers jeunes et bien portants, demeure en revanche méconnu. Nos questions sont donc infinies.

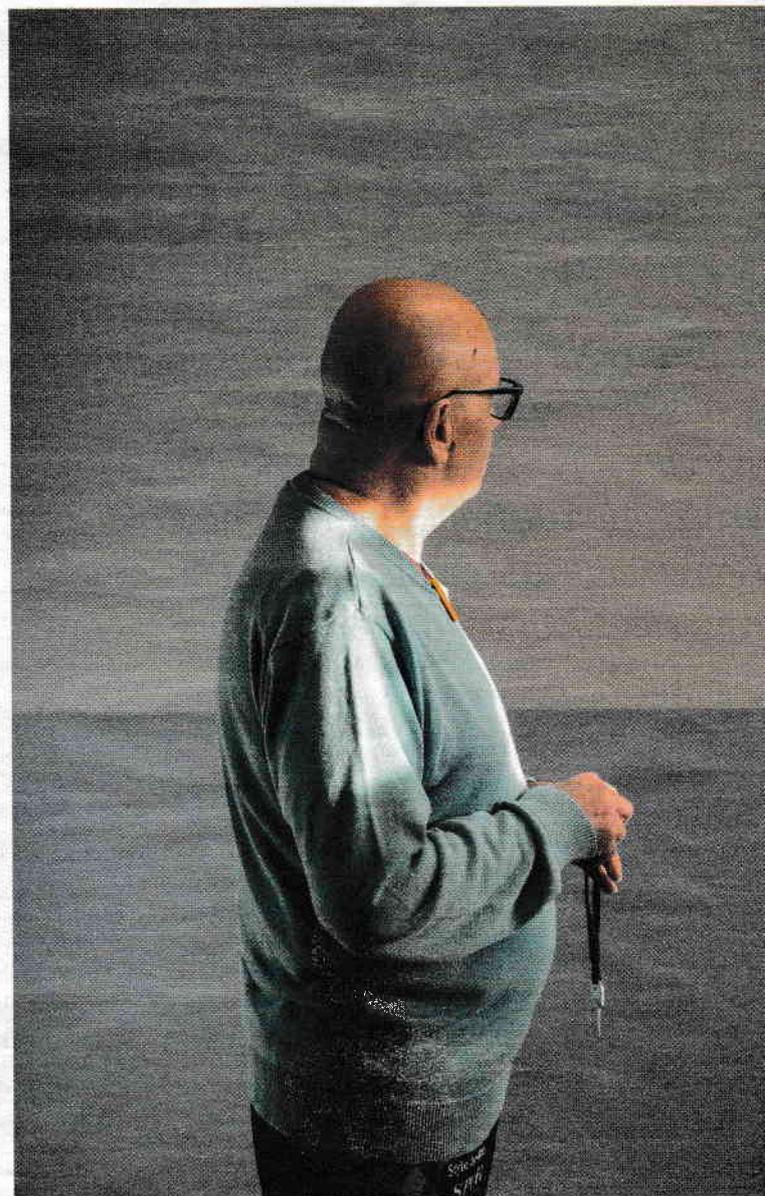
Pour les poser, « l'Obs » a obtenu de passer plusieurs jours, début mars, au contact des détenus et du personnel du centre de détention de Bapaume. Cette prison d'une capacité de 600 places, réparties entre un quartier pour hommes et un quartier pour femmes, a longtemps accueilli une majorité de condamnés pour des infractions à caractère sexuel. Désormais sont mélangés avec ces derniers des délinquants en tout genre, de nombreux criminels de sang, quelques noms du grand banditisme et des acteurs du terrorisme islamique radical. A ce jour, le détenu le plus ancien a 86 ans. Cela lui fait un écart de soixante-sept ans avec le plus jeune homme incarcéré dans l'établissement, âgé de 19 ans. Mais il n'existe pas à proprement parler

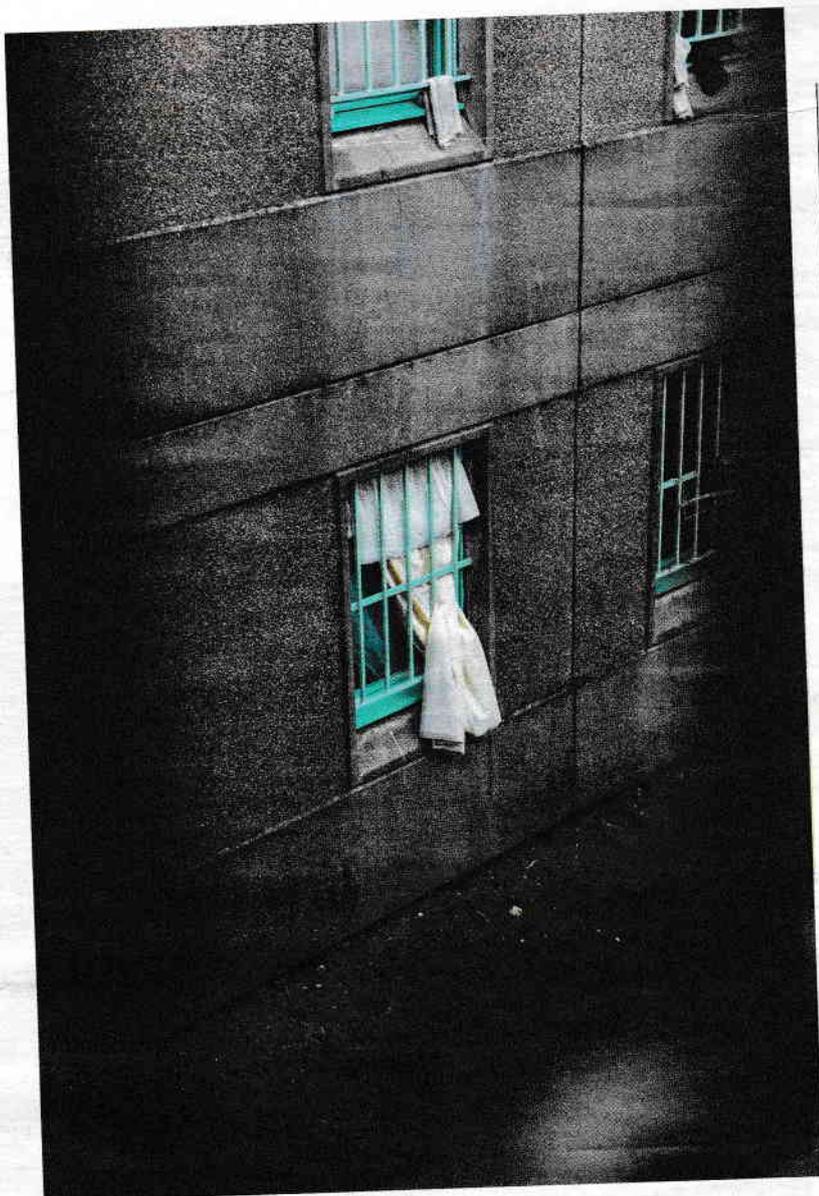
de quartier des personnes âgées. Le seul indice pour les localiser tient au fait qu'elles se trouvent toutes au rez-de-chaussée, facilité d'accès oblige.

On est entré au centre de détention de Bapaume avec à l'esprit une anecdote incroyable. Quelqu'un nous avait raconté le cas d'un vieux détenu envoyé un jour aux urgences pour un pépin de santé. L'examen avait révélé un problème plus grave encore que ce qu'on pouvait craindre. C'était une question vitale. Il fallait l'opérer sans tarder. En tout cas, l'hospitaliser. Le détenu avait refusé, exigeant d'être ramené à sa cellule, hurlant presque : « *Moi, je veux mourir à Bapaume! J'ai mes copains là-bas.* » A l'annonce du diagnostic, le patient avait insisté : « *Je préfère rentrer à la prison* », avec la même voix que s'il soufflait : « *Je préfère mourir à la maison...* » On l'avait rapatrié à la prison, conformément à ses dernières volontés. L'homme, qui avait été soigné, avait finalement retrouvé sa vaillance et gardé sa place de détenu ordinaire.

**“MOI, JE VEUX
MOURIR À
BAPAUME ! J'AI
MES COPAINS
LÀ-BAS.”**

UN PRISONNIER





▲ A Bapaume, le rez-de-chaussée accueille en priorité les détenus les moins autonomes.

◀ Le régime des « portes ouvertes » les autorise à se déplacer dans la prison, avec la clé de leur cellule.

L'épisode aurait pu passer pour une légende pénitentiaire invérifiable. Mais tout est vrai. Dans la division des hommes, comme tout se sait en prison et que l'histoire est célèbre, on nous désigne rapidement le miraculé. Il est là, traversant paisiblement le couloir en direction de sa cellule. C'est un petit homme né en 1944, cheveux gris mi-longs, un pull de sport sombre sur un pantalon de jogging. Il fait partie de ces « longues peines » dont le quotidien va se construire dans ces murs pour de nombreuses années encore, entre quelques activités de sport ou de loisir, sa cellule individuelle avec télévision et le café ou les mots fléchés avec les voisins. Aux pieds, c'est pantoufles ou claquettes pour tout le monde.

Le lendemain, on revient voir le « héros ». On peut se permettre de passer une tête dans sa cellule. Le dialogue est libre, seul à seul. « Ici, c'est vrai, tout le monde me connaît bien, tout le monde me salue, l'infirmière m'apporte mon médicament tous les jours », dit-il calmement. Il évoque son village, son fils, son

église. Depuis l'aller-retour à l'hôpital, l'eau dans les poumons qui a semé l'alerte et la peur d'y rester, il a réfléchi. Il soupire : « Maintenant, je sais. Quand ça arrivera, je veux mourir chez moi. J'ai fini de payer les parties civiles. Je suis libérable. Mon avocate va s'en occuper. » Une loi de mars 2002, la loi Kouchner, permet de suspendre l'exécution d'une peine pour un condamné « lorsqu'une expertise médicale établit que cette personne est atteinte d'une pathologie engageant le pronostic vital ou que son état de santé physique ou mentale est incompatible avec le maintien en détention ». Elle sera peut-être appliquée pour lui dans les mois qui viennent. Une centaine de suspensions de peine sont prononcées chaque année en France.

LA PEUR DE L'INCONNU

Curieusement, parmi ces vieux détenus, l'angoisse de mourir côtoie l'appréhension de sortir. La peur de l'inconnu est le point commun des deux extrêmes. Au quartier des hommes, au sport puis à l'activité de théâtre, on croise plusieurs fois un septuagénaire, libérable à ses 76 ans. Il se distingue par son visage avenant, ses yeux tranquilles. Il s'amuse du fait qu'on l'appelle ici « le patriarche » et que tout le monde vienne lui parler, comme nous cet après-midi. Il est passé par plusieurs établissements. « A Douai, j'ai vu des gars pleurer parce qu'ils sortaient. Après dix ans, après quinze ans, ils ne savaient pas ce qu'ils allaient devenir », confie-t-il. Le lendemain matin, en regardant « le patriarche » faire le tour du gymnase en marche rapide, le surveillant-moniteur de sport complète : « Leur peur est réelle. Ils n'ont pas idée de ce qu'ils vont trouver. Certains de ceux qui vont sortir n'ont jamais connu l'euro. » Que dire des portables, cartes vitales et autres ? Pour eux, « le monde numérique est un vertige », ajoute Samira Boubaaya, la directrice du service pénitentiaire de probation et d'insertion (Spip), ce service chargé d'accompagner les détenus dans l'exécution de leur peine jusqu'à la fin ou la suspension de celle-ci pour raison médicale.

« Après tant d'années, dit-elle, on leur explique qu'il faut qu'ils soient acteurs d'un projet de sortie, qu'ils s'impliquent pour s'organiser. Ils affichent souvent de la bonne volonté, mais quand on aborde leur future vie quotidienne, ils s'arrêtent sur des détails avec des questions déconcertantes : "Qui va venir m'aider ? Qui va m'apporter à manger ?" On doit les accompagner, progressivement, et tenter d'anticiper. » En 2016, Laurent Ridet, aujourd'hui directeur national de l'administration pénitentiaire, et la sociologue Caroline Touraut notaient déjà dans une étude que « les personnes en fin de vie en détention sont plus jeunes que les personnes relevant de soins palliatifs dans la population générale ». Ce phénomène se confirme d'année en année, vertigineux.

A Bapaume, l'homme le mieux placé pour décrire les gouffres amers entre le monde de la prison et celui de la liberté, mais aussi entre les univers de l'autonomie et de la dépendance, est le responsable de l'unité ➤

►► sanitaire de la prison. Grégoire Dymel sait de quoi il parle. Il a travaillé comme cadre en Ehpad avant de prendre ses fonctions ici. Il sait les réactions des familles des pensionnaires de ces établissements quand elles voient d'anciens détenus arriver : « *Les gens nous disaient : "Maman, elle est là. Elle va se faire agresser ! Ce sont des repris de justice !"* » Il a découvert que les détenus résistaient également à la perspective d'aller en Ehpad : « *A l'extérieur, être placé en Ehpad, c'est se résoudre à faire le deuil de son domicile. Ici, c'est plus complexe encore. Il y a le décalage entre la société, si différente de celle qu'ils ont laissée dans les années 1990, et leur certitude qu'ils vont reprendre leur vie là où elle en était avant. L'autre décalage est qu'ils se pensent autonomes alors que...* » Le soignant a constaté, par exemple, des troubles dus au syndrome de Korsakoff, qui touche les anciens alcooliques chroniques : amnésie, désorientation. A la prison de Bapaume, 100 des 550 détenus sont « *vulnérables sur le plan somatique, psychiatrique ou addictologique* ». Une vingtaine d'entre eux pourraient bénéficier de ce transfert en Ehpad. L'an dernier, seuls quatre détenus du centre pénitentiaire ont été placés en établissement pour personnes âgées. Le chiffre est en apparence bas, mais il renferme une victoire. Chaque dossier est une montagne à gravir.

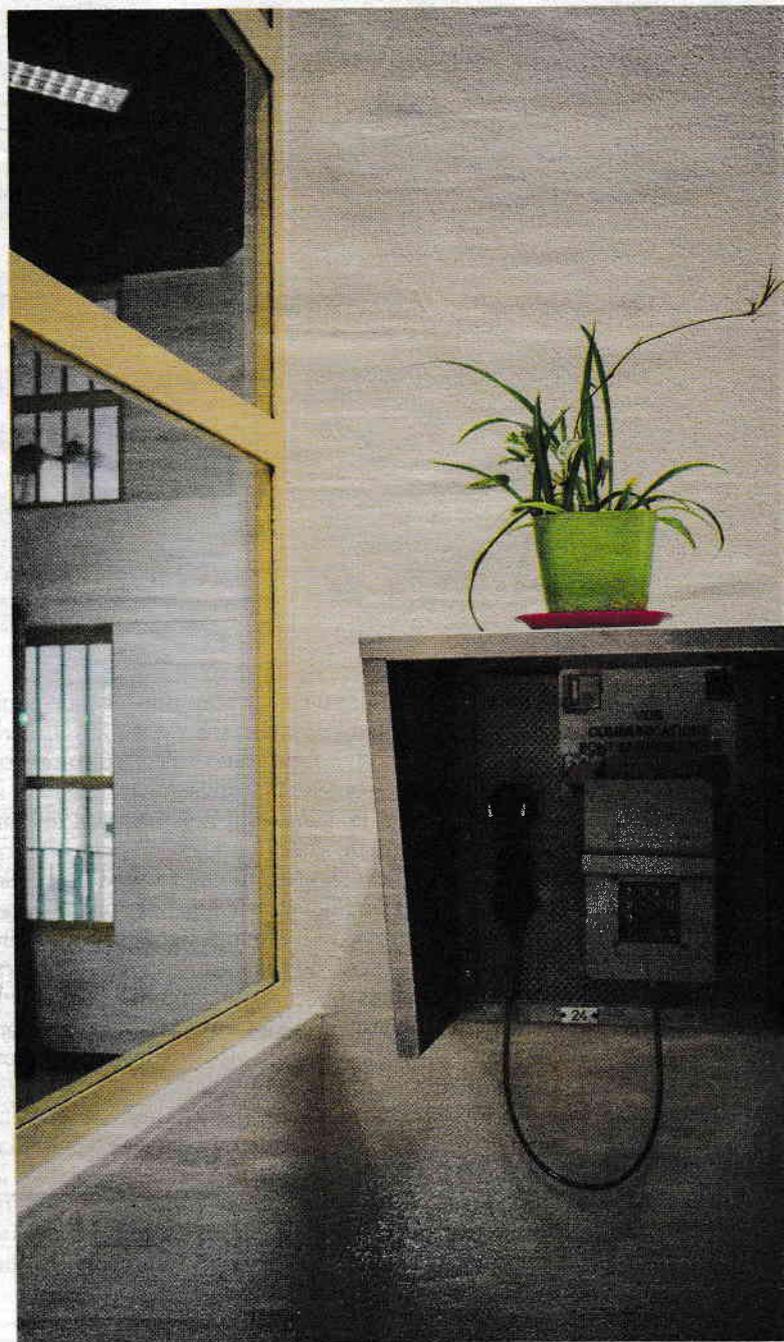
LE TEMPS FILE LENTEMENT

On le mesure en revenant au quartier des femmes, l'après-midi même. La détenue dans la cellule où nous entrons a-t-elle un jour reconnu ses crimes ? En tout cas, elle nie totalement sa situation personnelle. Sitôt la porte ouverte, une odeur d'excréments nous saisit, difficilement supportable. Engoncée dans son peignoir, assise sur son lit souillé, la condamnée, qui ne sera libérable qu'en 2027, jure que, « *pour moi, ça va, tout va bien* ». « *L'unité sanitaire est efficace* », salue-t-elle. Elle a absolument tout « *ce qu'il faut* ». Mais elle veut nous signaler que, pour sa voisine, « *ce n'est pas du tout le cas* ». Celle-là, à l'entendre, « *ne tient pas sur ses jambes, ne fait pas le ménage [de sa cellule] et ne se lave pas* ».

En allant taper aux portes voisines, accompagné de la gradée Aude, on s'attend à tomber sur un décor et des odeurs épouvantables. Ce n'est pas du tout le cas. A côté, le temps file lentement pour la doyenne des lieux, 68 ans au mois de mai. Cheveux blonds soignés, robe à fleurs et chandail blanc. Décor impeccable. Elle attend. A côté encore, Marie-Jo, condamnée elle aussi pour crime, a travaillé longtemps comme auxiliaire à la buanderie du centre pénitentiaire proche de Lille dans lequel elle était incarcérée jusque-là. Sa cellule est propre, à l'image de l'établissement. Ici, on l'appelle « *Mamie* ». Il lui arrive de donner « *des coups de main* » aux « *copines* » pour leur ménage, parfois même pour leur toilette. En échange, la direction accorde la télévision ou le détenu dépendant glisse en rémunération une partie de sa « *cantine* ». C'est un système D qui peut, au pire, donner lieu au racket des personnes âgées, ou juste prendre fin du jour au

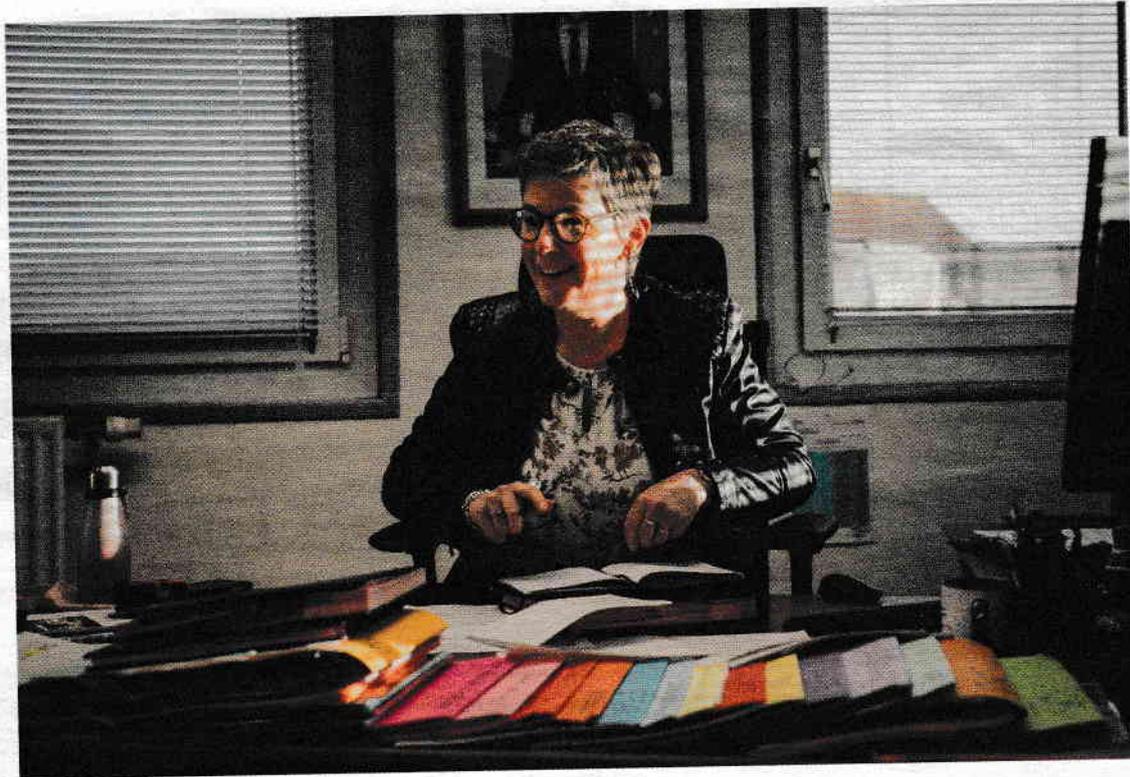
lendemain à cause d'une dispute ou d'une petite faiblesse. Pour Marie-Jo, c'est l'arthrose au genou. Et puis elle espère sortir. Il lui reste trois ans.

Quelque 600 détenus, autant de cas et d'histoires. Chaque matin, devant un café chaud, un grand plan du domaine et les écussons de la pénitencière de la France entière, c'est dans l'étroit bureau de la directrice de la prison que les réflexions se partagent sur les cas de conscience du moment. Là aussi que remontent les signalements d'incidents qui sont inscrits dans les rapports de détention. Virginie Tanquerel, l'omniprésente directrice du centre de détention, veille sur cet univers en forme de kaléidoscope. « *Le lien social qui se développe ici est très fort. Y compris avec des non-dits.* »



► *Virginie Tanquerel, qui dirige le centre de détention.*

◀ *Comme dans toutes les prisons, les appels sont autorisés depuis des « points phone ». Depuis peu, les cellules sont dotées de postes fixes.*



Les détenus savent qu'ils n'ont pas de solution extérieure envisagée pour le moment et qu'ils sont pris en charge ici, pour les activités, pour la santé, pour les loisirs. Tout n'est pas rose, tout n'est pas facile, il peut y avoir des récriminations, mais ils me disent que, c'est un fait, du personnel s'occupe d'eux chaque jour, et qu'ils savent qu'ils n'auront pas forcément ça dehors », assure-t-elle.

LA PETITE BANDE DU JARDIN

Derrière les murs, la plus grande fierté de la pénitentiaire consiste en de gigantesques ateliers de production où une centaine de détenus sont à la tâche, rémunérés pour du conditionnement d'articles pour les grandes surfaces, étiquetage, cartonnage ou emballage ; 90 autres sont « classés au service général », c'est-à-dire qu'ils assurent l'entretien des couloirs et des espaces verts, la blanchisserie et surtout la préparation et la distribution des repas, trois fois par jour, par de grands chariots dans les couloirs. Mais, tandis que le travail en prison se développe partout, Virginie Tanquerel évoque une idée. Des auxiliaires de vie pourraient être formés ici, où il y a hélas tant de travaux pratiques possibles. Le métier serait utile immédiatement à l'intérieur, et évidemment plus tard à l'extérieur, où le manque de bras se fait sentir dans les Ehpad. La directrice calcule que la création de quatre postes d'auxiliaires de vie serait un vrai plus pour les détenus du rez-de-chaussée. Une formation de plusieurs jours serait nécessaire. Elle pourrait être mise en place à Bapaume dans les mois qui viennent.

En attendant, il faut meubler. « Avant, on avait le club mémoire. C'était pour les plus de 60 ans. Mais, ça s'est arrêté. L'intervenant est parti à la retraite », constate Malou, la responsable de l'animation des activités du

centre de détention, dont le petit bureau coloré domine les grillages et les barbelés anti-évasion. « Les échecs, ça marche bien, aussi », poursuit-elle. Mais, à vrai dire, c'est le potager dont les papis et les mamies en détention parlent avec des trémolos dans la voix. Au départ, c'était une « zone neutre » de la prison, dans une sorte de no man's land situé entre deux bâtiments. Animatrice, directrice et détenus volontaires ont annexé les lieux pour planter dans ce drôle de cocon salades, courgettes, pommes de terre, roses, tournesols, pommiers et poiriers. Les anciens ont soigné leur carré de terre. Ils parlent encore de René, le détenu qui avait pris les choses en main, avant d'être libéré après bien des saisons passées derrière les barreaux. La règle est qu'on ne ramasse la production que le vendredi matin et qu'on la partage pour que chacun puisse avoir le privilège en cellule d'avoir une corbeille de fruits ou la possibilité de se faire une soupe. La seule fois où l'activité a dérapé s'est produite quand la petite bande du jardin s'est rendu compte que l'un d'eux mettait dans sa poche dès le lundi des légumes en se cachant des autres ou, pire, qu'il crânait en engloutissant devant tous un fruit qu'il avait cueilli alors que c'était défendu.

Dans ce petit monde de condamnés pour vols, viols ou autres, l'indignation a été telle que tous ont immédiatement alerté l'administration, réclamé l'exclusion de l'intrus et se sont félicités de la discipline imposée. Plusieurs anciens racontent l'histoire avec sérieux, presque avec colère. Ils n'ignorent pas qu'à l'extérieur, dans les petites communes aux alentours de Péronne ou d'Arras, il existe aussi des potagers ou des jardins ouvriers. Ils se doutent bien que là-bas aussi se volent parfois des pommes, des œufs, voire des poules. Mais, pour l'instant, ils ne veulent pas le savoir. ■

“DU PERSONNEL S'OCCUPE D'EUX CHAQUE JOUR, (LES DÉTENUS) SAVENT QU'ILS N'AURONT PAS FORCÉMENT ÇA DEHORS.”

VIRGINIE TANQUEREL, DIRECTRICE DE LA PRISON